

DECLARATION CONCERNANT LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Cerema, créé le 1^{er} janvier 2014 par la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, est le résultat de la fusion de 11 services du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), à savoir les huit Centres d'Études Techniques de l'Équipement (CETE), et les trois services techniques centraux (STC) que sont le Centre d'Études Techniques Maritimes et Fluviales (CETMEF), le Service d'Études sur les Transports, les Routes et leurs Aménagements (Sétra) et le Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques (CERTU).

Ainsi le chiffre d'affaires sur les trois dernières années qui est communiqué ci-dessous, est le résultat de l'addition des chiffres d'affaires des 11 anciens services qui constituent le Cerema. Les chiffres fournis pour l'année 2013 ont été établis sur la base de ceux communiqués par les anciens services.

SIREN établissement 13001831000016	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires global	23,0 M€	32,17 M€	24,27 M€
- dont CETE (1)	21,3 M€	Sans objet	
- dont STC (2)	1,7 M€		

- (1) L'activité des CETE hors champ concurrentiel, pour le compte de l'État, était rémunérée.
- (2) L'activité des STC hors champ concurrentiel, pour le compte de l'État, n'était pas rémunérée. Ce chiffre représente une part très marginale de leur activité.

A Bron, le **16 FEV. 2015**



Bernard LARROUTUROU
Directeur Général